

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du vendredi 12 septembre 2014

Présents :

ALVES PIRES Alcino
BELRHITI Catherine
BENSALAH Abdelkader
BOBILLIER Jean-Paul
BOULET Philippe
BOUZRAR Maryvonne
BUI Michel
BUI XUAN Yves
CHEREAU Franck
CHEVALIER Michel

COUSINIE Thierry
DALLERAC Francis
DESCHAMPS Jean-Guy
DIDIER Francis
DUMONT Gamra
FERACCI Jean-Michel
GEORGEON Alain
LAUFFENBURGER Patrick
LAURENCE Bernardina
MARMION Chantal

MARTINEZ Francisco
ORTEGA Raphaël
PACCOUD Roger
PERONNET Dominique
PONTABRI Pierrette
PUVELAND Hervé
RAVASSAUD Raymond
ROMAN Franco
SUDORRUSLAN Rachel
VENET Gilles

Absents excusés : JULHE Jean-Louis.

Absents non excusés : aucun

Membre de droit : ROSSO Patrick

Ouverture de la séance par le Président à 17h30.

1- ALLOCUTION DU PRESIDENT

✓ Grâce à cette réunion du Conseil d'administration au sein du Centre National d'Entrainement de Castelnau-le-Lez, les membres peuvent découvrir la nouvelle mezzanine.

✓ Lors de son déplacement aux Jeux Africains, le Président a constaté que nous n'utilisons pas assez les relations privilégiées que nous pourrions avoir avec les pays francophones.

Il en résulte qu'il convient de se pencher sérieusement sur la mise en place d'une manifestation regroupant les pays francophones.

✓ Une délégation française était présente lors de la compétition à Okinawa. La compétition a été une belle réussite avec plus de 350 compétiteurs présents.

Ce déplacement a également permis de rencontrer un grand nombre de fondateurs de différentes méthodes.

✓ Pour des raisons stratégiques, la France a décidé de repousser sa candidature à 2020 pour l'organisation des Championnats du Monde, en lieu et place de 2018 initialement énoncé.

✓ Des aménagements ont été réalisés au siège de la fédération durant cet été, nécessités par le développement continu de notre fédération.

2- ADOPTION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 JUIN 2014

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité le procès verbal de la réunion du 20 juin 2014.

3- PREPARATION AUX TRAVAUX DU SEMINAIRE

L'ordre du jour du séminaire qui débutera demain est présenté. Les membres du Conseil d'administration sont informés des différentes présentations qui vont avoir lieu durant le week-end.

4- DELEGATION MINISTERIELLE POUR LA DISCIPLINE DU WUSHU

Comme vous en avez été informé, la FFKDA a reçu la délégation ministérielle pour la discipline du WUSHU.

Il ne faut pas se méprendre sur les conséquences d'une telle décision du Ministère, et notamment le fait que les adhérents de l'ancienne fédération délégataire vont tous rejoindre notre fédération. Pour mémoire, il faut se rappeler que lorsque notre fédération a perdu la délégation de cette discipline, tous les adhérents de l'époque n'ont pas rejoint la nouvelle structure créée pour l'occasion. Il est vraisemblable qu'il en sera de même cette fois-ci.

Lorsqu'une bonne partie des clubs se seront affiliés, il conviendra d'organiser une élection interne parmi ces clubs du WUSHU, afin d'élire une commission dédiée à cette discipline.

5- DECOUPAGE GEOGRAPHIQUE

Lors du séminaire, nous devons faire un tour d'horizon sur le projet gouvernemental de redécoupage géographique des régions.

La fédération devra se préparer à ces changements mais il serait improductif d'anticiper quelque chose dont le résultat final est toujours incertain. La carte a changé à plusieurs reprises depuis le début des travaux du gouvernement.

La fédération devra dans tous les cas respecter le découpage géographique, d'un point de vue institutionnel.

Toutefois, afin de ne pas pénaliser nos licenciés, la fédération pourra réfléchir à un découpage interne plus proche de la réalité de notre activité.

Dans la pratique ce découpage aura pour conséquence la fusion des ligues existantes.

6- COTISATION FEDERALE

Outre ce qui a été avancé lors des précédentes réunions, on peut également noter que le nouveau découpage géographique va aussi dans le sens de la mise en place d'une cotisation fédérale.

Actuellement la réflexion porte sur une cotisation fédérale à hauteur de 250 €. Il ne s'agit que d'une suggestion, l'assemblée générale sera décisionnaire.

7- POINT FINANCIER

Les deux placements illégaux réalisés par l'ancien trésorier auprès de la Barclays ont été vendus, le fond de mise pouvant être récupéré.

La subvention relative à la construction de la mezzanine d'un montant de 30 000 € a été reçue ce matin.

Comme vous en aviez été informé, la FFKDA a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a abouti à un redressement de 134 000 €, principalement dû à une mauvaise gestion de la TVA lors de l'organisation des Championnats du Monde de 2012.

Au 31 août, notre trésorerie est tout à fait satisfaisante.

Le résultat prévisionnel pour l'exercice 2013/2014 devrait avoisiner les 90 000 €.

Le service comptabilité a été réorganisé, avec la mise en place de nouvelles méthodes ainsi que l'embauche d'un nouveau collaborateur. Pour pouvoir accompagner ces évolutions, les salariés suivent des formations nécessaires.

La fédération a cessé de travailler avec le cabinet KPMG, du fait notamment de mauvais conseils qui ont conduit au redressement fiscal évoqué précédemment.

Le budget prévisionnel voté lors de la dernière assemblée générale a été modifié du fait principalement de la hausse de la masse salariale et de l'octroi de la délégation pour la discipline du WUSHU.

Enfin, l'annexe au règlement financier a été modifiée pour tenir compte des résolutions votées lors de la dernière assemblée générale.

8- INTERVENTION DU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

✓ Une présentation des nouvelles directives ETR/ETD est réalisée. Le DTN reviendra plus en détail sur ce document lors du séminaire de ce week-end.

Le plan sportif de la fédération est désormais présent dans ce document, ce qui facilitera les demandes de subventions réalisées par les ligues et les comités départementaux de la FFKDA. Vu la conjoncture actuelle, la qualité des dossiers de demande sera de plus en plus importante.

✓ Le DTN informe le Conseil d'administration de l'arrivée au sein de la fédération de deux nouveaux cadres que sont Gilles CHERDIEU et Virginie BOISSY PROST.

9- DOSSIERS CONTENTIEUX

Les membres du Conseil d'administration sont informés des procédures disciplinaires en cours.

10- QUESTIONS DIVERSES

✓ En information, il est indiqué qu'une loi est en projet concernant l'organisation de manifestations sportives. Aussi, pour les compétitions où la mise hors combat est permise, sa tenue ne pourra avoir lieu qu'avec l'accord de la fédération compétente.

Aucune autre question diverse n'étant formulée, la réunion du conseil d'administration s'est terminée à 19h50.

Le Président
Francis DIDIER

Le Secrétaire Général
Alcino ALVES PIRES